

Alimentation



La production laitière du troupeau ovin est fortement liée au potentiel génétique mais aussi à l'alimentation et notamment à la qualité des fourrages. Les brebis doivent toujours être en état et quelle que soit la race, la brebis laitière est exigeante en terme d'alimentation et très gourmande. L'objectif est donc de travailler en lots pour ajuster les besoins en fonction du stade physiologique des brebis et de leur niveau de production.

■ Alimentation des brebis gestantes

RAPPEL : La campagne laitière se joue durant la gestation.

⇒ En début de gestation

Les besoins se limitent aux besoins d'entretien sauf en cas de brebis « maigres » où l'objectif est de reconstituer des réserves, indispensables pour bien démarrer la lactation et pour avoir des agneaux lourds et vigoureux à la naissance.

⇒ A partir de 50 jours avant la mise-bas

Les besoins sont importants, d'autant plus si les brebis attendent des jumeaux. On leur réserve les meilleurs fourrages, distribués à volonté sauf pour les enrubbannages, qui sont limités à 1 kg de MS (risque de prolapsus).

Comme la capacité d'ingestion diminue, il faut distribuer des céréales et une complémentation azotée, sinon la brebis puise sur ses réserves, les agneaux naissent plus léger et la lactation démarre mal. En général, la quantité de concentré augmente pour atteindre 500 à 600 g dans les 15 derniers jours, dont 25 à 30 % de complémentation azotée, en fonction de la valeur des fourrages.

Pendant cette période, il faut aussi veiller à respecter les besoins en minéraux (calcium, phosphore et magnésium), en oligo-éléments (sélénium, zinc, iode) et à mettre du sel à disposition.

⇒ A partir des 15 derniers jours de gestation

La ration des 15 derniers jours de gestation est calée sur la ration de début de lactation. Tous les aliments distribués en lactation doivent être présents durant cette période pour gérer la transition alimentaire.

Enrubannage et ensilage sont possibles s'ils sont de bonne qualité et bien conservés (risque de listériose).

		Semaines avant la mise-bas		6 à 5		4 à 3		2 à 1	
		Taille de la portée		UFL /j	PDI g/j	UFL /j	PDI g/j	UFL /j	PDI g/j
Brebis adulte de 55 kg	1 agneau (4 kg)	0.76	72	0.89	89	1.03	106		
	2 agneaux (5 kg)	0.77	75	0.93	91	1.10	114		
Brebis adulte de 70 kg	1 agneau (5 kg)	0.91	91	1.07	111	1.23	130		
	2 agneaux (7 kg)	0.93	101	1.15	125	1.42	164		

Besoins des brebis laitières en fin de gestation — Valeurs INRAE 2007

■ Alimentation des brebis en lactation

Les niveaux de production sont variables en fonction de la génétique des brebis et du niveau de production recherché.

La stratégie est raisonnée de façon collective. On choisit un objectif de production laitière supérieure à la production moyenne du troupeau. En général, on apporte 115% des besoins en énergie et 130% des besoins azotés de la brebis moyenne. Dans ce cas, les moins bonnes productrices sont suralimentées et les plus fortes sont un peu pénalisées.

Le TB et le TP du lait sont fortement liés à la nature de la ration, à ses composants et à son équilibre.



Les meilleurs fourrages disponibles sur la ferme sont distribués en lactation.

⇒ Quelques repères

Pour une variation de poids de 10 kg → variation de 0.08 UFL, 7 g de PDI et 0.24 UEM.

Pour une variation de 5 g de TB → variation de 0.05 UFL et 0.06 UEM.

Pour une variation de 5 g de TP → variation de 0.03 UFL, 17 g de PDI et 0.04 UEM.

Production laitière (l/j)	TB (g/l)	TP (g/l)	UFL (/j)	PDI (g/j)
3	58	45	2.56	295
2.5	61	48	2.33	268
2	72	54	2.17	247
1.5	86	59	1.95	213
1	94	60	1.61	134
0.5	105	62	1.24	114

Besoins totaux en phase de lactation pour des brebis laitières de 70 kg selon le niveau de production et les taux — Valeurs INRAE 2007

■ Période de reproduction

Les brebis doivent être en reprise de poids, avec un objectif de NEC (note d'état corporel) de 2,5 à 3. De bonnes fertilité et prolificité sont attendues en groupant les mises-bas. Si les brebis ne sont pas suffisamment en état, on peut démarrer un flushing (*période de suralimentation énergétique en période de reproduction, afin d'améliorer la qualité de l'ovulation et de la nidation embryonnaire*) un mois avant la reproduction avec un apport de 300 g de céréales.

■ Alimentation des agnelles

⇒ Pour une première mise-bas vers 13 mois

L'objectif est d'atteindre les 2/3 du poids adulte lors de la mise à la reproduction, en développant la panse et le gabarit (43-45 kg en Lacaune, 38-40 kg pour les races Manech ou Basco-Béarnaise).

Au sevrage, les agnelles doivent atteindre 20 % du poids adulte. Ensuite, on vise 170 g/j de GMQ (gain moyen quotidien) pour éviter de développer du tissu adipeux à la place du tissu excréteur dans la mamelle. Avec un bon foin de prairie naturelle, on limite l'apport à 600 g maximum de concentrés. Souvent 450 à 500 g suffisent. 15 jours avant la lutte et jusqu'à 60 jours après, on vise 200 g/j de GMQ (600 g de concentrés).

A l'herbe, on réservera les meilleures parcelles, où les brebis n'ont pas pâturé, pour limiter l'infestation parasitaire. Il faut atteindre 50 % du poids adulte (35 kg) à la mise à l'herbe.



Le grand épeautre, *triticum spelta*, un atout pour équilibrer la ration à la ferme.

Les agnelles sont luttées avec des béliers « adultes », dans un lot différent des brebis, au moins jusqu'au début de la lactation. Il est préférable, si elles restent en bergerie, de les séparer le plus longtemps possible pour qu'elles puissent continuer à grandir (moins de concurrence à l'auge).

⇒ Pour une première mise-bas entre 18 et 24 mois

Les préconisations restent les mêmes, avec un objectif de croissance moins élevé, pour atteindre également un poids à la mise en lutte de 2/3 du poids adulte. Ainsi, en bergerie, 300 à 400 g complètent un bon foin.

■ Alimentation des béliers

Les béliers doivent être complémentés au moins 2 mois avant le début de la lutte : entre 500 et 800 g de céréales par jour en fonction de la ration de base.

REDACTION : Camille LEMOINE (Adice), Catherine VENINEAUX (CA 38), Constance WEY (AURAE), Fabrice VASSORT (CA 43), Gaïane SEYCHAL (CA 63), Jean-Luc NIGOUL (Aysel), Laura CRISPEL (AURAE), Maëva ANTHEME (CA 26), Michel POCACHARD (CA 69), Nathalie MORARDET (AURAE), Philippe ALLAIX (CA 42)

PUBLICATION : Auvergne-Rhône-Alpes Elevage, février 2022

CREDITS PHOTOS : Gary D Robson (CC BY-SA 3.0), Auvergne-Rhône-Alpes Elevage

LES PARTENAIRES



AVEC LEUR SOUTIEN FINANCIER



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité